Formation
Mobilité TAXI Charente-Maritime

Public
Tout public

Prérequis
Posséder une carte professionnelle de conducteur Taxi en cours de validité

Possibilité de valider un ou des blocs de compétence
Non

Équivalence passerelle
NON

Délai d'accès
En Charente-Maritime, nous organisons des sessions uniquement sur commande à partir de 5 stagiaires.

Durée
14 heures, 2 jours

Objectifs de la formation

Objectif général
Obtenir l'attestation de suivi de formation à la mobilité en Charente-Maritime des conducteurs de taxi

Objectifs pédagogiques
Acquérir des connaissances concernant la réglementation locale de Charente-Maritime
Acquérir des connaissances concernant la connaissance du territoire de la Charente-Maritime

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques
Présentiel en salle

Intervenants
- Professionnel du domaine :

  Chauffeur de Taxi avec plus de 5 ans d'expérience

Moyens pédagogiques
- Alternance d'apports théoriques, de mises en situation, d'exercices et de tests d'évaluation hebdomadaires)
- Remise de supports pédagogiques (fiches de synthèse)

Modalités d'évaluation
- Tests QCM et quiz oraux

AVIVA FORMATION 14, Rue de Lormont Village 33 310 LORMONT ☎ 05 56 24 38 02
RCS Bordeaux SIRET 82342813100010 APE 8559 A SAS capital 2000 € TVA Intracommunautaire FR 52823428131
Déclaration d'activité n° 75 3310416 33 ce numéro ne vaut pas agrément de l'État
Organisme agréé pour la formation Taxi par la Préfecture de la Charente-Maritime N°15-2032

Tarifs

- 400 €

Organisme exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du code général des impôts.
Possibilités de financement : Pôle Emploi, FAFCEA, OPCO…

Nombre de stagiaires minimum : 5

Lieux

- Le Logis, 10, rue Roger Griffon 17100 Saintes

Personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et nous pouvons adapter notre prestation en fonction de votre handicap grâce à notre réseau de partenaires.
Un référent handicap est à votre disposition (voir au bas de la fiche)

Indicateurs de résultats en 2021

Taux de recommandation des stagiaires ayant participés à la formation en 2021: 100% (3 stagiaires)
Note globale donnée à l'ensemble de la formation : 10 /10

Suite de parcours et débouchés : voir présentation du métier sur notre site + lien vers la préfecture pour faire la carte professionnelle sur notre site dans l'onglet formation mobilité.

Modalités d'accès/Contact

Contacter Antoine Iglésias ou Aurore Trocoli par téléphone ou par mail pour une analyse de votre besoin.
Nous vous adresserons un devis ainsi que le programme détaillé pour votre demande de financement.
Vous recevrez également un dossier d'inscription à nous retourner dûment complété avec les pièces justificatives : (copie recto/verso de votre carte professionnelle)

Contacts administratifs et handicap

Antoine Iglésias
06 21 37 52 90
aviva.formation@laposte.net

Aurore Trocoli
06 01 84 56 44
aurore.aviva@gmail.com

Contact pédagogique

Aurore Trocoli
06 01 84 56 44
aurore.aviva@gmail.com

AVIVA FORMATION 14, Rue de Lormont Village 33 310 LORMONT ☎ **05 56 24 38 02**
RCS Bordeaux SIRET 82342813100010 APE 8559 A SAS capital 2000 € TVA Intracommunautaire FR 52823428131
Déclaration d'activité n° 75 3310416 33 ce numéro ne vaut pas agrément de l'État
Organisme agréé pour la formation Taxi par la Préfecture de la Charente-Maritime N°15-2032
AT (01/02/2022)

Contenu
Mobilité TAXI Charente-Maritime

En conformité avec l'arrêté du 11 août 2017 relatif à la formation continue des conducteurs de taxi et des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur et à la mobilité des conducteurs de taxi

Réglementation locale — 7 heures

- Administrations : mairie, préfecture
- Aspect règlementaires
- Conditions d'exploitation
- Dispositions relatives aux conducteurs et aux véhicules
- Dispositions relatives à la prise en charge et au fonctionnement du service
- Commission locale des T3P
- Différents arrêtés municipaux règlementant l'activité de taxi
- Convention CPAM
- Tarification locale : arrêté préfectoral
  - Tarifs kilométriques
  - Suppléments
  - Différents cas de délivrance d'une note
  - Mesures transitoires
  - Transformation des compteurs
  - Barèmes de concordance
- Les équipements Taxi
  - Le compteur horokilométrique
  - Le dispositif extérieur lumineux
  - La plaque
  - Le TPE
  - La règlementation concernant le véhicule de remplacement
- Affichage obligatoire de la tarification

Connaissance du territoire — 7 heures

- Géographie administrative et présentation du département
- Départements limitrophes
- Principales villes
- Différentes administrations
- Réseau routier
- Différents transports
- Musées
- Gastronomie
- Sites touristiques et culturels
- Sites à activités commerciales
- Groupes hospitaliers
- Loisirs
- Aires et parcs de loisirs
- Réserves naturelles
- Offices du tourisme et syndicats d'initiative
- Adresses utiles

AVIVA FORMATION 14, Rue de Lormont Village 33 310 LORMONT ☎ **05 56 24 38 02**
RCS Bordeaux SIRET 82342813100010 APE 8559 A SAS capital 2000 € TVA Intracommunautaire FR 52823428131
Déclaration d'activité n° 75 3310416 33 ce numéro ne vaut pas agrément de l'État
Organisme agréé pour la formation Taxi par la Préfecture de la Charente-Maritime N°15-2032